

Compte-rendu de la séance du conseil municipal du 8 février 2022

Présents : Frédéric MIGUET, Evelyne VERNIAU, Jean Paul DUCHARNE, Nicolle CHARNAY, Laurent GOUILLON, Patrice MAITRE, Jacques VACHER-MATERNO, Nathalie TISSERAND-CHALANDE, Edith PERRIER, Anaïs PASSOT, Maxime MANISSIER ; Romain DELAY, Jessie PONSINET.

Excusé : Hervé BARRAUD

Absente : Audrey YVES

1- Approbation du compte-rendu de la séance du 16 décembre 2021

2- Avenant au bail - Union des Crus du Beaujolais

Un bail professionnel a été signé avec l'Union des Crus du Beaujolais à compter du 1er octobre 2015 concernant le local place de l'église. Des travaux de rénovation ont été effectués dans ces locaux (sols, murs...) et la surface du local attribué à l'Union des Crus du Beaujolais a été augmentée. Ainsi, il convient d'établir un avenant au bail afin de préciser la nature et la surface des locaux loués et de définir le montant du loyer en conséquence.

Au vu de l'agrandissement du local disponible et des améliorations apportées le Conseil Municipal décide d'augmenter le loyer à hauteur de 500 €.

3- Fleurie en glace – participation financière des associations

Durant le mois de décembre 2021, la commune organise l'évènement FLEURIE EN GLACE, avec marché de Noël, patinoire et animations. L'ensemble des installations (patinoires, matériel divers, sono, électricité...) sont prises en charge par la commune.

Afin de permettre à certaines associations communales de participer à l'animation du village tout en réalisant des recettes, il leur est proposé de tenir à tour de rôle un stand de vente des tickets de patinoire. Chaque ticket est donc vendu 5 euros par l'association et il est proposé de répartir les recettes entre la commune à hauteur de 3€ par ticket et l'association à hauteur de 2€ par ticket.

Ainsi, en fonction du nombre de ticket vendus, la commune demande à l'association le reversement de sa part à hauteur de 60% des recettes.

Cette année, la répartition est la suivante, et il est demandé aux associations de reversé les montant suivants à la commune :

Association	Nombre de tickets vendus	Part financière association (40%)	Reversement commune (60%)
Groupement des Parents d'élèves	440	880 €	1320 €
Sou des écoles	1235	2470 €	3705 €
Association Education Populaire	493	986 €	1479 €
Comités des Fêtes	948	1896 €	2844 €

4- Ouverture de crédits d'investissement avant le vote du budget 2022 – Budget communal

Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la **section de fonctionnement** dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Concernant l'**investissement**, jusqu'à l'adoption du budget l'exécutif de la collectivité territoriale peut, **sur autorisation de l'organe délibérant**, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Le Conseil Municipal décide d'autoriser le mandatement des dépenses d'investissement dans l'attente du vote du budget 2022 comme suit :

Article	Opération	Montant BP 2021	Autorisations 2022 (25%)
2313 – immos en cours / constructions	Non affectée	45 170 €	11 292.50 €
2313 – immos en cours / constructions	Restauration église	432 599 €	108 149.75 €
2313 – immos en cours / constructions	Accessibilité	56 000 €	14 000 €
2313 – immos en cours / constructions	Aménagement écoles	26 597 €	6 649.25 €
2315 – immos en cours/ installations	Vidéosurveillance	69 784 €	17 446 €
2315 – immos en cours/ installations	Non affectée	3 400 €	850 €
2183 – matériel de bureau et informatique	Non affectée	35 000 €	8 750 €
2188 – autres immos corporelles	Non affectée	20 000 €	5 000 €
2312 - Aménagement terrains	Parc	142 000 €	35 500 €

5- Ouverture de crédits d'investissement avant le vote du budget 2022 – Budget assainissement

Concernant le budget assainissement, le Conseil Municipal décide d'autoriser le mandatement des dépenses d'investissement dans l'attente du vote du budget 2022 comme suit :

Article	Opération	Montant BP 2021	Autorisation 2022 (25%)
2315 – immos en cours/ installations	Non affectée	102 429 €	25 607.25 €

2315– immos en cours/ installations	RD 68	15 000 €	3 750 €
-------------------------------------	-------	----------	---------

DIA

-Vente d'un immeuble d'habitation rue de Bomal – l'immobilière des Canuts – immobilière 4G à NLA pour 450 000 €

-Vente d'un terrain rue du Beaujolais – Arcade Foncier à Michelle ALLARD pour 74 900 €

- Vente d'un terrain rue du Beaujolais – Arcade Foncier à Bernard MARTIN pour 97 900 €

- Vente d'un terrain rue du Beaujolais – Arcade Foncier à Franck Ermano VEDELAGO pour 85 900 €

- Vente d'un terrain rue du Beaujolais – Arcade Foncier à Florian VERMOREL pour 85 900 €

- Vente d'un terrain rue du Beaujolais – Arcade Foncier à Karine BESSON pour 89 900 €

- Vente d'un terrain rue du Beaujolais – Arcade Foncier à Kévin JOUVET pour 96 500 €

- Vente d'un terrain rue du Beaujolais – Arcade Foncier à Stéphanie VALEX pour 94 000 €

- Vente d'un terrain rue du Beaujolais – Arcade Foncier à Eric CATHERIN pour 89 900 €

- Vente d'une maison d'habitation rue des Vignes – Consorts THEVENET à DORIER / HOUSSIN pour 219 000 €

- Vente d'un terrain rue du Beaujolais – Arcade Foncier à Rabah SILEM pour 89 900 €

-Vente d'un terrain lieu-dit « La Dime » - Consorts CHANUDET à TRIOMPHE / VERNAY pour 78 000 €

POINT SUR LES TRAVAUX DES COMMISSIONS COMMUNALES

COMMISSION TRAVAUX BATIMENTS – CULTURE (Patrice MAITRE)

- **Travaux ODG** : Les travaux à l'ODG (1^{er} étage maison Thomas) sont terminés. Une visite des lieux sera organisée pour les élus.
- **Travaux WC et préau de l'école primaire** : Des devis ont été demandés aux entreprises AFEG, PAGET, DESIGAUD, COPERET, les artisans doivent remettre leur réponse semaine 7. Le bâtiment existant sera gardé avec la création de toilettes classiques + un PMR. Ces travaux devront être terminés pour le 1^{er} septembre 2022.
- **Audits énergétiques** : les élus ont reçu M. Paolino CHANTRAINE de la CCSB afin de lancer des audits pour la rénovation énergétique des bâtiments des écoles, de la salle des sports, du foyer rural et de la Mairie. Ces audits seront financés à 50 % par l'Etat. En parallèle le SYDER va réaliser une étude gratuite pour la commune concernant le Contrat de Chaleur Renouvelable.

COMMISSION VOIRIE (Jean Paul DUCHARNE)

- **Travaux RD 68** : Une rencontre a eu lieu entre de Département, les élus et OXYRIA, maître d'œuvre pour la CCSB, afin d'étudier le projet de sécurisation de la RD 68 entre la cave coopérative et la Chapelle des bois. Ces travaux pourront commencer après l'accord du Département qui prendra en charge la réfection du bitume. Une réunion d'information sera organisée afin d'en informer les riverains.

- **Travaux eau potable** : l'entreprise PETAVIT continue la réfection des canalisations d'eau vers le cimetière.
- **Assainissement** : l'entreprise PETAVIT va réaliser la prolongation de l'assainissement pour deux lots constructibles à l'impasse de la Lie pour 12 800 € HT.
- **Voirie "rue du voiturier"** : OXYRIA, maître d'œuvre pour la CCSB, va réaliser un devis pour les travaux de voirie de la rue du voiturier afin que cela soit budgétisé pour 2022. Le sens de la circulation de cette rue sera étudié.

COMMISSION FLEURISSEMENT- STADE – INVESTISSEMENTS (Laurent GOUILLON)

- **Salle des sports** : Le moteur de vanne et le disconnecteur de la chaudière ont été remplacés.
Le devis de Grunenwald d'un montant de 1413 € TTC concernant la réparation du chronomètre de la salle de sports est accepté. Les communes de Lancié, Villié-Morgon et Fleurie devraient se partager le règlement de cette facture.
- **Travaux église** : La réparation des vitraux de l'entrée de l'église sera bientôt terminée. Suite à un dégât des eaux à l'église le crépis sera refait par l'entreprise GUILLIN très prochainement.
- **- Vidéo surveillance** : la mise en service et la prise en main de la vidéo surveillance se fera le vendredi 10 février 2022.
- **Espaces verts** :
 - Pour faire suite au projet de la CCSB concernant le « **Marathon de la Biodiversité** ». La commune a décidé de remplacer la haie de l'ancien stade par une haie bocagère.
 - Le parking face au camping sera nettoyé.
 - Dans le cadre d'une étude "Pestiriv", Atmo Auvergne Rhône Alpes est chargé d'effectuer la surveillance réglementée de la qualité de l'air grâce à des stations fixes. L'emplacement vers le terrain du tennis est proposé.
 - Les brigades natures travaillent actuellement sur la commune pour le nettoyage des bassins de rétention.
 - L'élagage des arbres de la commune est prévu pour la 2^{ème} quinzaine de février. Un emplacement pour les poubelles sera créer au lotissement des Rochaux.
- **Aménagement du parc municipal** : Rendez-vous avec A2C sports vendredi 18 février 2022 à 9 h 00 pour l'aménagement de l'aire de jeux.
- **Cimetière** : la plaque des anciens combattants de 1939-1945 sera refaite et reposée sur le monument aux morts.

COMMISSION TOURISME (Evelyne VERNIAU)

- **Marchés nocturnes** : Il y aura 10 jeudis pour les marchés nocturnes du 30 juin au 1^{er} septembre 2022. Le choix des orchestres a été fait. Le règlement pour les exposants sera modifié.
- **Fête de l'écotourisme** : Une animation sur le développement durable sera proposée par la CCSB et les commerçants lors de la fête de l'écotourisme le samedi 14 mai 2022.
- La commission tourisme se réunira le mardi 8 mars 2022 à 18 h 30

COMMISSION ECOLE ET SOCIALE (Nicolle CHARNAY)

- L'équipement numérique des écoles sera terminé fin février 2022. La plateforme "Pronote" est mise en place.

TRAVAUX INVESTISSEMENT :

- **Projet aménagement cave sous la Mairie** : Une recherche de subventions sera faite avec l'aide de la CCSB. Une réunion de travail est prévue le mardi 15 février 2022 à 18 h 00 en présence du Cru Fleurie.

QUESTIONS DIVERSES

- Romain DELAY a été questionné sur le tri des déchets qui a changé depuis le 1^{er} février 2022.
- Parking de la MARPA : un conseil sera donné par les élus de la commission "voirie" sur l'aménagement mais les travaux seront à la charge de la MARPA.
- Réunion vendredi 11 février 2022 à 11 h en mairie pour la réalisation d'une plaquette (Journées étudiants) qui sera envoyée aux étudiants de Lyon.
- Réunion jeudi 10 février 2022 à 16 h 00 avec le Beaujolais Runners pour faire le débriefing du 1^{er} trail du 14 juillet 2021 et prévoir l'organisation du 2^{ème} trail 2022.
- La taille de la vigne de nos jumeaux Bomalois sera réalisée le samedi 19 mars 2022 par le comité de jumelage
- Elections
 - * Présidentielle : - 1^{er} tour : 10 avril 2022
- 2^{ème} tour : 24 avril 2022
 - * Législatives : - 1^{er} tour : 12 juin 2022
- 2^{ème} tour 19 juin 2022
- **Date prochaine réunion du conseil municipal** : le mardi 22 mars 2022 à 18 h 30